

Unité Nationale de Coordination du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS)



**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°12/2025/UNC-Mali NSS**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE**

**Projet d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières
(Mali Nafa Soro Siraw)**

**SERVICES DE CONSULTANT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR
L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2026, 2027, 2028 AINSI QUE
L'AVANCE POUR LA PREPARATION DU PROJET MALI NAFA SORO SIRAW (Mali-NSS-
P507921/Crédit A 78130 -ML/Crédit B 78140 - ML)**

REPUBLIQUE DU MALI

Projet d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières
(Mali Nafa Soro Siraw)

Numéro des Crédits : IDA-78130 - ML et IDA-78140- ML

**AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2026, 2027, 2028 AINSI QUE L'AVANCE
POUR LA PREPARATION DU PROJET MALI NAFA SORO SIRAW (Mali-NSS-P507921/Crédit A
78130 - ML/Crédit B 78140 - ML).**

Le Gouvernement du Mali, a obtenu de la Banque Mondiale deux crédits destinés au financement des activités du **Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS)** pour un montant de 133 356 058 100 FCFA TTC. L'Unité Nationale de Coordination du **Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS)** a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un cabinet pour l'audit comptable et financier des exercices 2026, 2027, 2028 ainsi que l'avance pour la préparation du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS-P507921).

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de l'audit des états financiers est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière des crédits contractés dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mali-NSS à la fin de chaque exercice fiscal. Il s'assurera

que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques de l'audit sont :

1. S'assurer que les structures de gestion (administratives et financières) mises en place répondent correctement aux obligations en matière de bonne gestion financière des fonds mis à disposition pour l'exécution des activités du Projet, et sont adaptées aux exigences de transparence, de conformité et de rapportage ;
2. S'assurer, au travers des vérifications, que les conditions spécifiques, prévues tant dans le document de projet, les conventions, les contrats ou tout autre document légal, ainsi que les paiements qui s'y attachent, ont été respectées tant du point de vue de la légalité, de la régularité que de la conformité;
3. S'assurer que les états financiers dans leur aspect significatif donnent une image fidèle et sincère du Projet au terme de la période auditée ;
4. Proposer des mesures spécifiques pour le renforcement des dispositifs et des outils de gestion administrative et financière.

L'Unité Nationale de Coordination du projet invite les consultants (cabinets) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

LES CRITÈRES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

- ✓ être un Cabinet d'expertise comptable expérimenté en audit avec au moins 5 ans d'expériences générale dans le domaine des audits de projet sur financement extérieur et être acceptable par l'IDA et faisant profession habituelle de réviser les comptes;
- ✓ être régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ;
- ✓ avoir réalisé au moins cinq (5) missions similaires.

À ce titre, le consultant (cabinet) devra fournir les pièces à conviction y afférentes (attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et de signature de contrats).

DUREE ET LIEU DE CONSULTATION :

Le cabinet d'audit signera un contrat couvrant la période des trois (03) exercices mentionnés ci-avant. La reconduction tacite d'un exercice sur l'autre sera toutefois conditionnée à la qualité des travaux de l'auditeur sur l'année précédente tenant compte de l'avis du bailleur.

La durée de la mission sera de 30 jours par exercice (du démarrage de la mission jusqu'à la production du rapport définitif).

Un cabinet sera sélectionné par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de février 2025.

Les TDR peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes 08Heures 00 mn à 16 heures 00 mn du lundi au vendredi.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures : UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél : 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : uncpaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com ,Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrite doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier électronique au plus tard le **30 septembre 2025** avant 16 heures : UNC, sise à Médina –Coura Bamako, Rue 47, Porte 212, Tél: +223 20 21 57 25, Fax: +223 20 21 92 30, Email : uncpaar5@gmail.com

Bamako le 28 août 2025

Le coordinateur de l'UNC-Mali-NSS

Daouda Moussa KONE
Chevalier de l'Ordre national